

Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)

Unité Économie régionale Caroline 11 1014 Lausanne

LADE – LPR Projets régionaux 2022

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet	Agropôle – Projet d'étude de mobilité (élaboration du PMS – plan de mobilité de site)		
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)	Amélioration développement	p	our l'accueil et le
Porteur de projet	Agropôle SA, Molondin		
Résumé du projet et principaux résultats attendus	Fort de son succès, le pôle, qui a récemment rejoint officiellement les technopôles vaudois, se développe avec la construction de 5 bâtiments. Ceux-ci seront construits en phasage sur le site et accueilleront à terme plus de 350 utilisateurs sur le campus. Il est donc primordial qu'une offre de mobilité « partagée / organisée » soit mise en place. Bien que les futurs locataires ne soient pas entièrement connus, ni le nombre exact de personnes travaillant dans le 1er bâtiment, il semble opportun à Agropôle d'imaginer un plan de mobilité également en phasage. De plus, le plan de mobilité pour le site est indispensable à son agrandissement et sera un argument important pour attirer de nouveaux locataires. Le processus proposé pour la création d'un plan de mobilité durable se structure en trois phases : l'établissement d'un diagnostic de mobilité, l'élaboration d'un plan de mobilité durable (avec des scénarios) et la définition d'un catalogue de mesures.		
Coût total du projet : CHF 26'000 / Montant de l'aide financière : CHF 6'500			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ADNV	□ LADE □ LPR □ LPR - concept régions de montagne	⊠ Aide à fonds perdu □ Prêt	⊠ Etude ☐ Mesure organisationnelle ☐ Manifestation ☐ Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.

